

ANNEXE 2

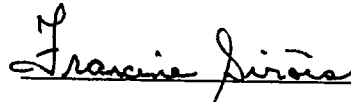
Attestations de conformité et décision de la CPTAQ

Ressources
naturelles

Québec 

ÉTAT CERTIFIÉ D'INSCRIPTION
DE DROIT
AU REGISTRE FONCIER DU QUÉBEC

Je certifie que la réquisition présentée le 2002-11-19 à 10:50 a été inscrite au Livre
foncier de la circonscription foncière de Matane
sous le numéro 10 158 034.



Officier adjoint de la publicité foncière

Identification de la réquisition

Mode de présentation :	Avis	
Nature générale :	Avis d'exclusion à la zone agricole	
Nom des parties :	Commission	Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec
	Propriétaire	Municipalité de Matane

COPIE



Ville
de Matane

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MATANE

ATTESTATION DE CONFORMITÉ

Madame,
Monsieur,

J'atteste par la présente que le lieu d'enfouissement sanitaire de Matane fait partie des zones 272 A et 273 A où la classe d'usage **33 - infrastructure de services publics** est autorisée. Cette classe d'usage inclut l'usage particulier **3366 - enfouissement sanitaire**.

Cet usage est donc conforme au Plan d'urbanisme et au règlement de zonage de la Ville de Matane.

L'inspecteur en bâtiments,

Fernand Gagnon

FG/gd

Le 10 janvier 2001



Municipalité Régionale de Comté de Matane

Matane (Québec)
Le 15 janvier 2001.

Monsieur Fernand Gagnon
Ville de Matane
230, avenue St-Jérôme
Matane (Québec)
G4W 3A2

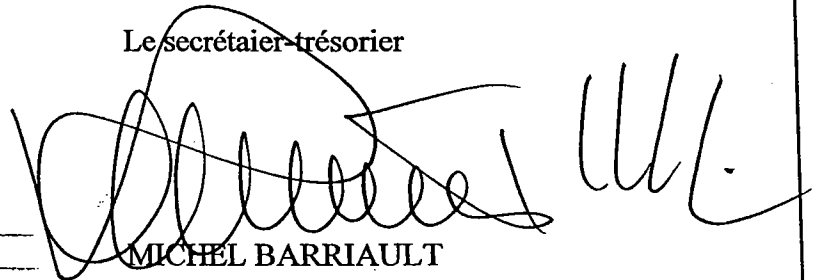
Objet : Futur L.E.S supra régional

Monsieur,

La présente fait suite à votre lettre datée du 10 janvier dernier concernant le dossier mentionné en titre.

À partir des informations que votre service de génie m'a transmises, je vous confirme que le projet d'implantation du nouveau lieu d'enfouissement sanitaire est conforme aux objets du schéma d'aménagement de la MRC de Matane.

Le secrétaire-trésorier



REÇU: 16.01.2001 C.G.: _____
MB/ml C.P.: _____ C.V.: _____
ORIGINAL: _____
RAPPORT PAR: _____
COPIE: _____

MICHEL BARRIAULT